

½ Finale - Championnat de France Individuel de Triathlon - JEUNES zone SUD EST

DIGNE LES BAINS (04)

Dimanche 22 Mai 2022

PRESENTATION DE L'EPREUVE

COMITÉ D'ORGANISATION & REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

COMITÉ D'ORGANISATION	
Responsable de l'Organisation	Frédéric DUNY
Directeur de Course	Rémi PATRICE
REPRÉSENTATION FÉDÉRALE	
Représentant du Bureau Exécutif Fédéral	Eric SAEZ
Délégué Technique référent	Rémi PATRICE
Arbitres de Course	Isabelle OREGGIA
Chronométreur	Eventicom Live : https://eventicom.fr/live_timing/detail/Triathlon-des-Ferreols-1123
Animateur	David CHAMBON



RAPPEL CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les Épreuves Nationales sont régies par la Réglementation Sportive Internationale (World Triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves Nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

- Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,
- Garantir sécurité et protection,
- Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.

*Cliquer ici pour accéder à la
réglementation des Epreuves
Nationales*



Pour les championnats de France Individuels Jeunes, les dossards de plusieurs concurrents d'une même ligue peuvent être retirés par un membre de la même ligue sur présentation de sa licence fédérale et de la licence fédérale de chaque concurrent concerné, sous réserve préalable de la présentation d'une procuration des clubs concernés (électronique ou papier).



PROGRAMME & HORAIRES

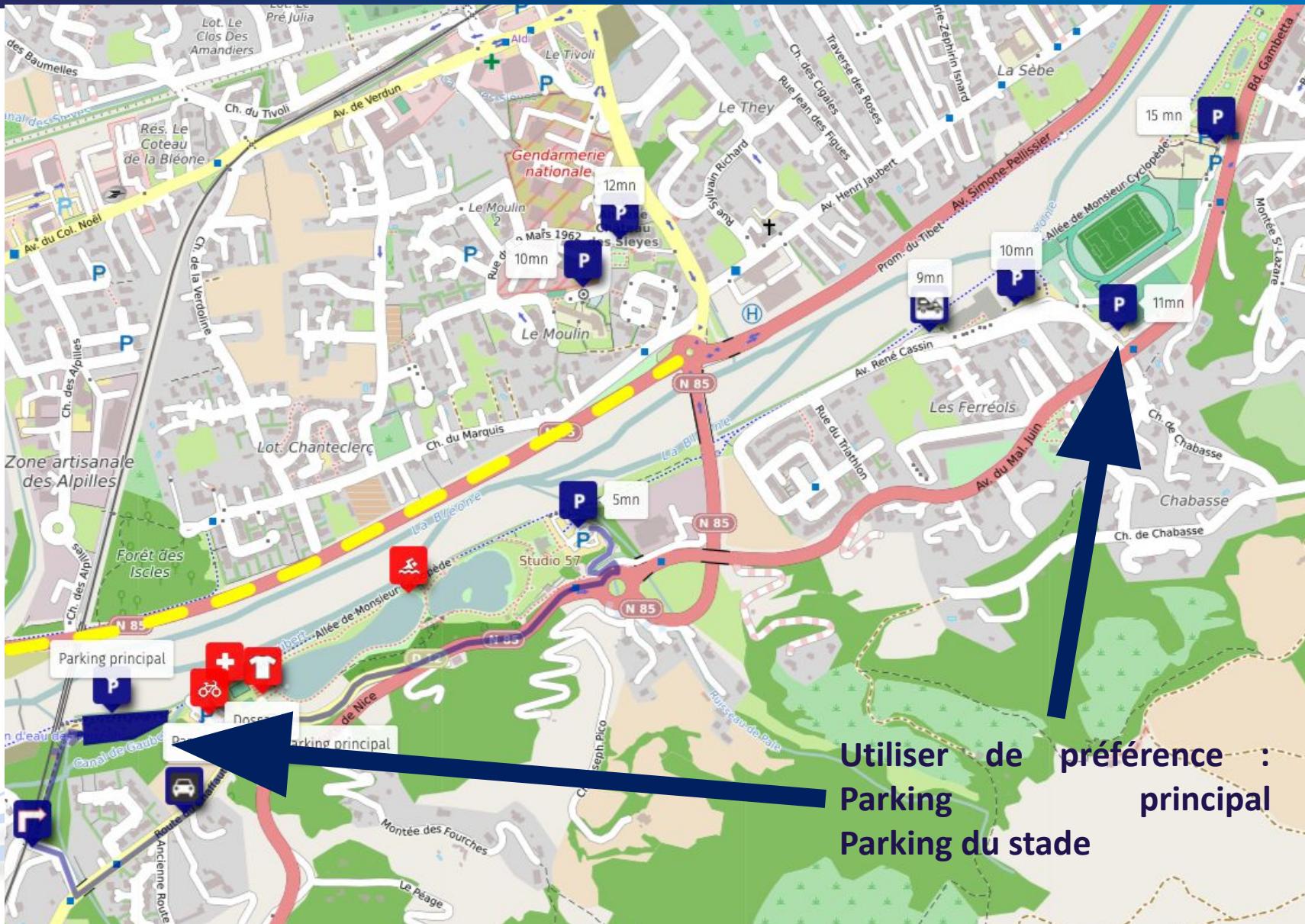
Retrait des Dossards	Date	Horaire	Lieu
	Samedi 21/05	16h-18h	Plan d'eau des Ferréols
	Dimanche	7h30 -9h	

Dimanche 22 Mai

	Aire de Transition	Ouverture Aire Transition	Fermeture Aire Transition	Aire d'appel	Départ	Protocole	Distances
Minimes Garçons	AT2	9:00	9:45	9:50	10:00	12:00	XS 400 m 9,25 km 2,5 km
Minimes Filles	AT3			10:50	11:00		
Cadets	AT1	11:30	12:15	12:20	12:30	17:00	S 800 m 18,5 km 4,6 km
Cadette et Juniors Filles	AT2			13:50	14:00		
Juniors Garçons	AT3	14:30	15:15	15:20	15:30		



PARKING / STATIONNEMENT



IMPORTANT

Des courses régionales ont lieu la veille sur le circuit

**LA RECONNAISSANCE DES PARCOURS N'EST AUTORISÉE QU'À PARTIR DE
17h30 LE SAMEDI 21/05/2022**



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE **TRIATHLON**

IDENTIFICATION DES ATHLÈTES ACCÈS À L'aire de transition

- Les couleurs portées lors des championnats de France seront toujours celles du club affilié au sein de la Fédération Française de Triathlon dans lequel l'athlète est licencié à la date de l'épreuve considérée.
- Numéro inscrit par marquage sur l'avant-bras gauche et l'avant de la cuisse gauche.
- Les dossards
 - Ne doivent être ni coupés, ni pliés, ni cachés,
 - Doivent être fixés en trois points minimum sur le vêtement ou sur une ceinture placée au plus bas au niveau de la taille,
 - Sont portés obligatoirement dans le dos sur la partie cyclisme et sur le ventre sur la partie Course à Pied
- Une étiquette autocollante (fournie par la F.F.TRI.) sera apposée sur le devant du casque.
- Sur le vélo, au niveau de la tige de selle, une étiquette double numérotation (fournie par la F.F.Tri.).



ATTENTION

**LE BONNET DE BAIN EST OBLIGATOIRE
MAIS NON FOURNI PAR L'ORGANISATION**

LE PORT DE LA CEINTURE PORTE DOSSARD EST OBLIGATOIRE



Contrôle des Vélos

- Les cintres classiques sont obligatoires ;
- Les roues doivent compter au moins 16 rayons ;
- Les roues seront de diamètres identiques ;
- Tous les composants doivent être identifiables et disponibles commercialement ;
- Les prolongateurs vélo, type contre-la-montre ou ajouts aux guidons doivent être pontés à l'avant avec un dispositif rigide du commerce (sans ajouts ou adaptation personnelle). Les prolongateurs ne doivent pas s'étendre au-delà de 15 cm de l'axe de la roue avant, et ne pas dépasser la ligne créée par les points avant des leviers de freins.
- Les roues lenticulaires ou paraculaires sont interdites ;
- Les carénages destinés à améliorer la pénétration dans l'air sont interdits
- Les contenants liquides fixés sur les guidons ou sur-guidons sont interdits.



→ L'utilisation d'une combinaison néoprène est autorisée, sous réserve des conditions citées-ci-dessous

Distance	Interdite	Obligatoire
Distance XS à S	> 19.9 °C	< 16 °C

Lorsque le port de la combinaison néoprène est interdit :

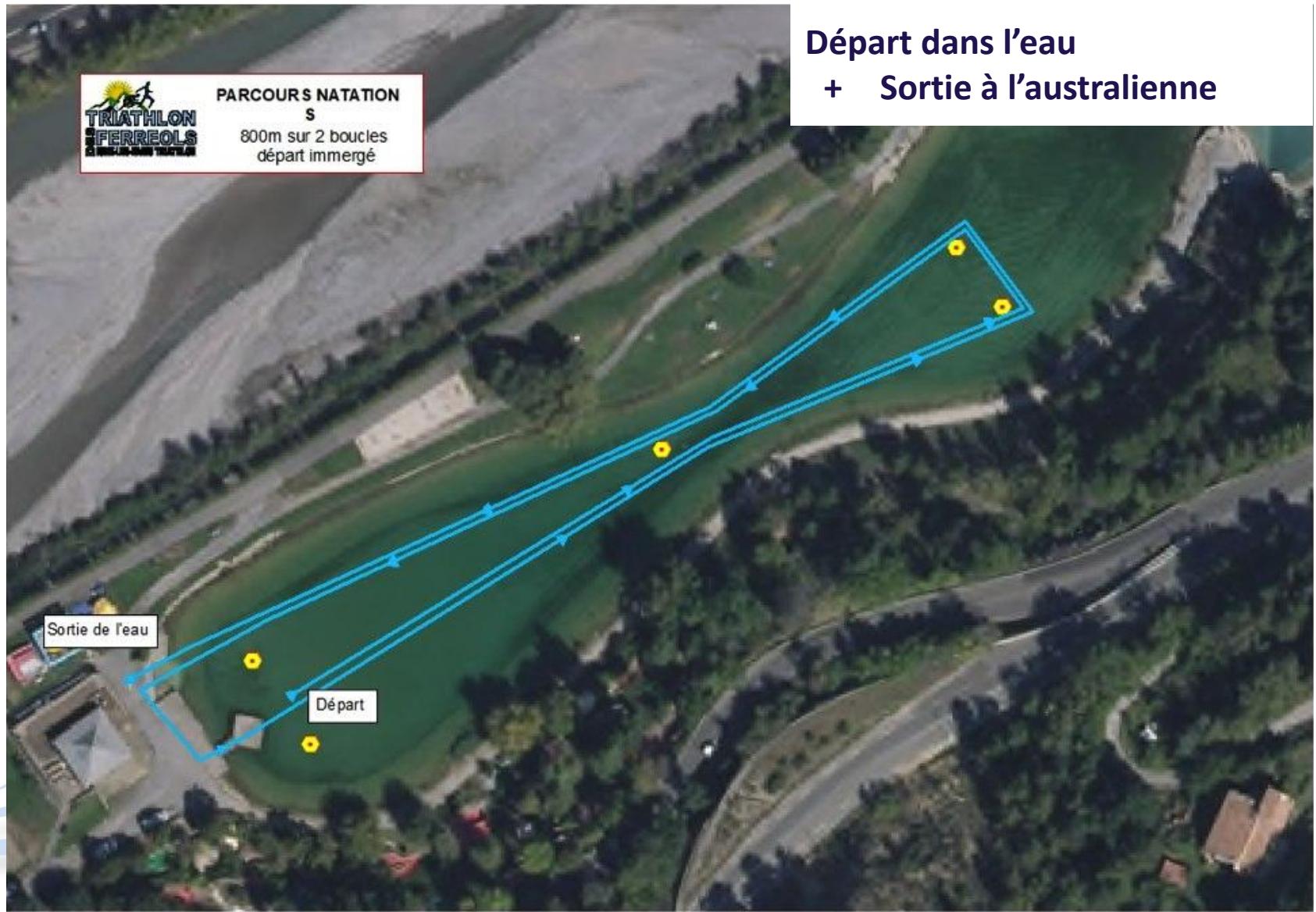
- le port d'une surtenue sans néoprène est autorisé du moment qu'elle ne recouvre pas les avant-bras et les jambes en dessous du genou.
- Les parties au-delà des coudes et des genoux ne peuvent pas être couvertes.

Les trifonctions ("trisuits") et les maillots de bain doivent être composés à 100% de matière textile et ne doivent pas comporter de matériaux caoutchoutés, tels que polyuréthane, néoprène ou autre.

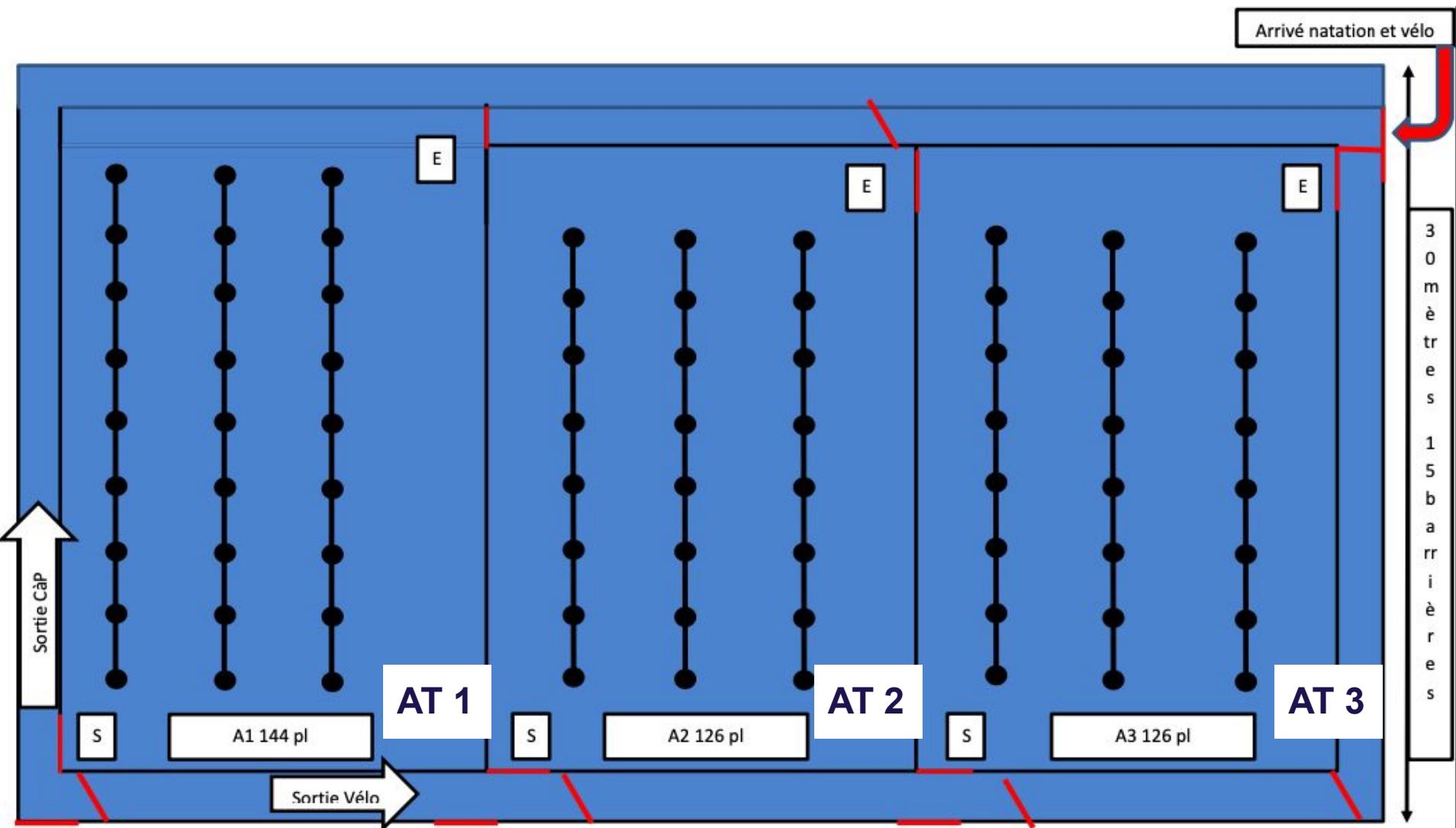
PARCOURS NATATION - Minimes



PARCOURS NATATION - Cadets et Juniors



TRANSITIONS



Aspiration-abri, drafting autorisé :

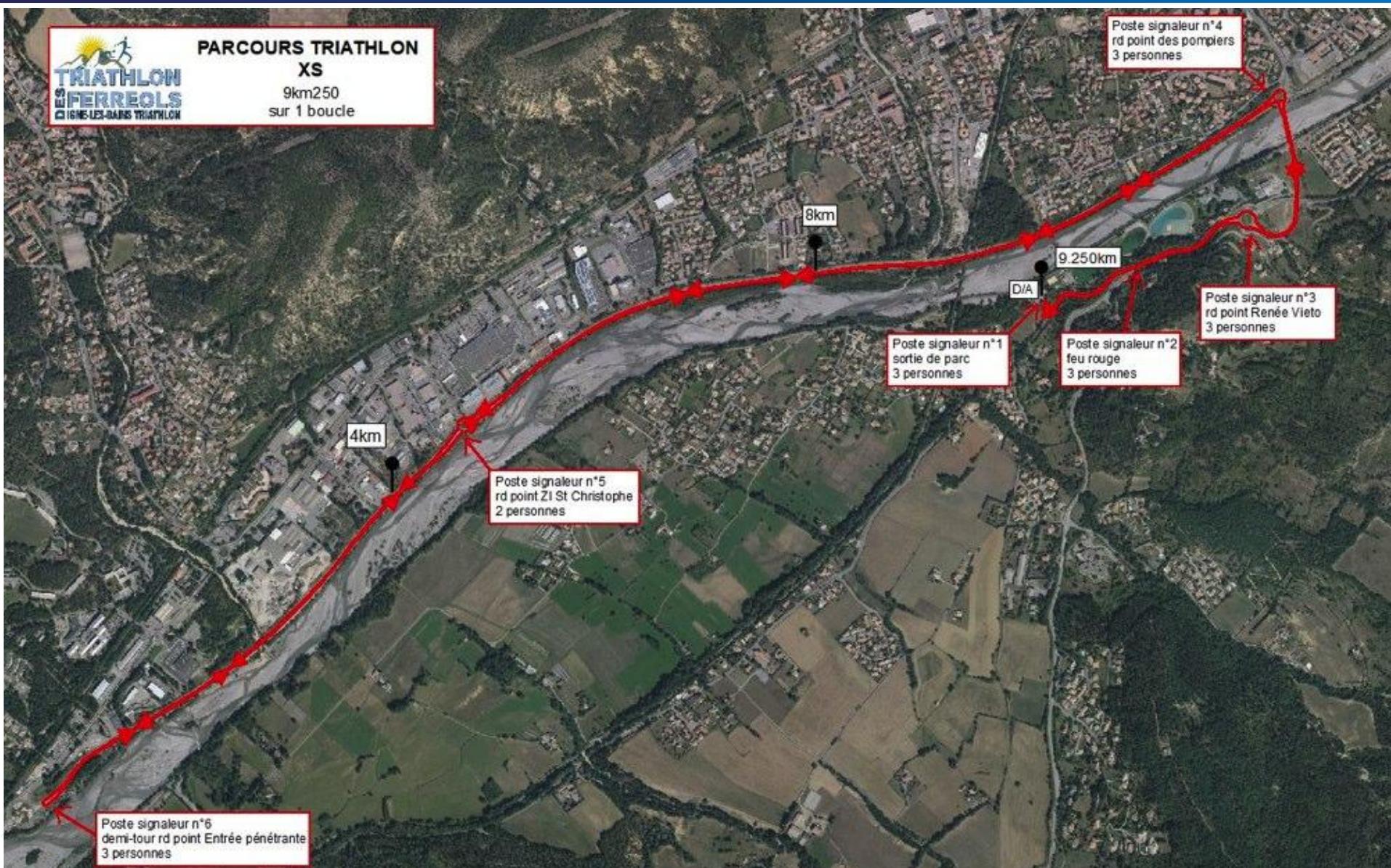
L'Aspiration-Abri n'est autorisée que pour les concurrents qui sont dans le même tour.

Ravitaillement :

Pas de ravitaillement sur la partie cyclisme – Pas de zone de propreté.



PARCOURS VÉLO - Minimes



PARCOURS VÉLO - Cadets et Juniors

PARCOURS TRIATHLON S

18km500
sur 2 boucles de 9km250



Demi Tour

Poste signaleur n°6
demi-tour rd point Entrée pénétrante
3 personnes

Poste signaleur n°5
rd point ZI St Christophe
2 personnes

Poste signaleur n°1
sortie de parc
3 personnes

Poste signaleur n°2
feu rouge
3 personnes

Poste signaleur n°3
rd point Renée Vieto
3 personnes

16km

8km

18.5km

D/A

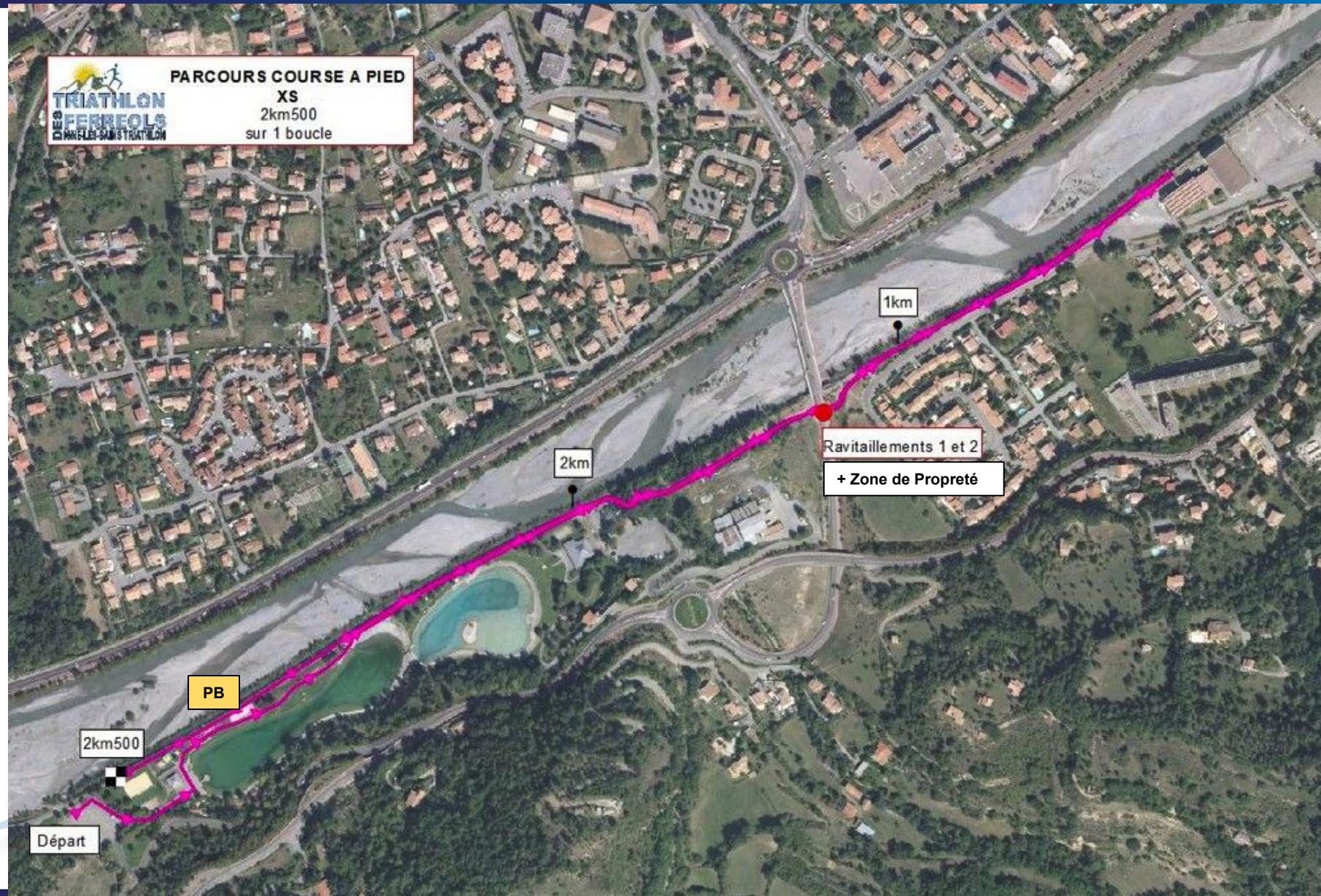
12km

4km

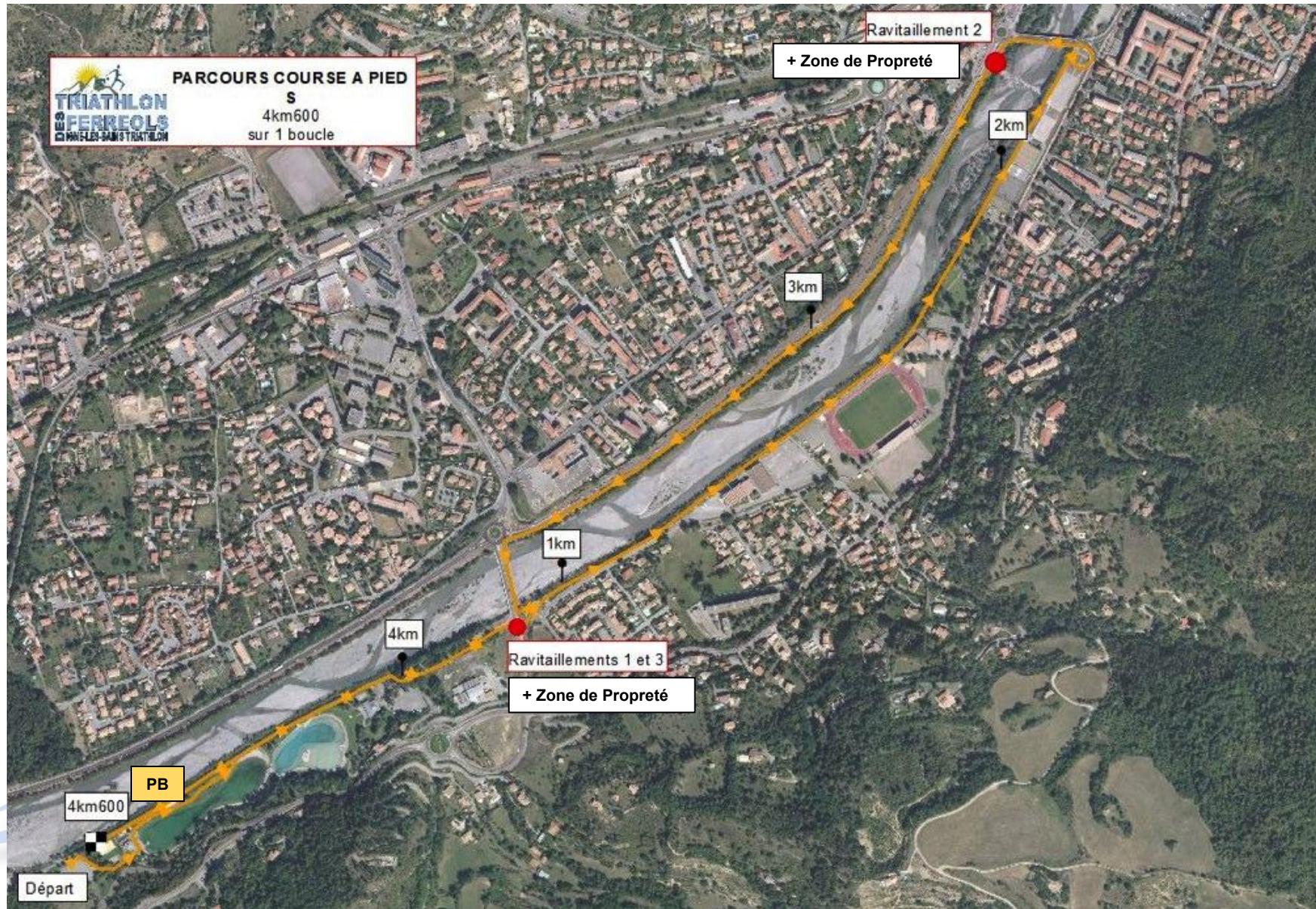
- **Le port du casque cycliste est interdit sur toute la partie pédestre,**
- **L'athlète ne peut pas utiliser d'éléments extérieurs (barrières, arbres, poteaux, etc..) pour s'aider dans les virages,**
- **L'athlète ne peut pas être accompagné par une personne extérieure à la course,**
- **L'utilisation de tout matériel audio est interdite.**
- **Le torse nu est interdit sur les parties cyclistes et course à pied.**
- **A 200 mètres de l'arrivée, la tri-fonction doit être refermée au moins jusqu'au bas du sternum. Pas de limite d'ouverture de la fermeture pour le reste de l'épreuve.**
- **Les bretelles de la tenue de la course seront gardées sur les épaules.**
- **La nudité est interdite.**



PARCOURS PÉDESTRE - Minimes



PARCOURS PÉDESTRE - Cadets et Juniors



- A 200 mètres de l'arrivée, la tri-fonction doit être refermée au moins jusqu'au bas du sternum. Pas de limite d'ouverture de la fermeture pour le reste de l'épreuve.
- Un concurrent est jugé arrivé au moment où une partie de torse passe à la verticale la ligne d'arrivée.
- Le pointage manuel du corps arbitral prévaut sur le pointage électronique en cas d'arrivée au sprint.
- Un concurrent doit rester vigilant sur le fait de conserver sa numérotation officielle visible afin de permettre son classement. En cas de doute, le concurrent doit revenir auprès de l'arbitrage afin de confirmer sa numérotation.

Modalité d'application

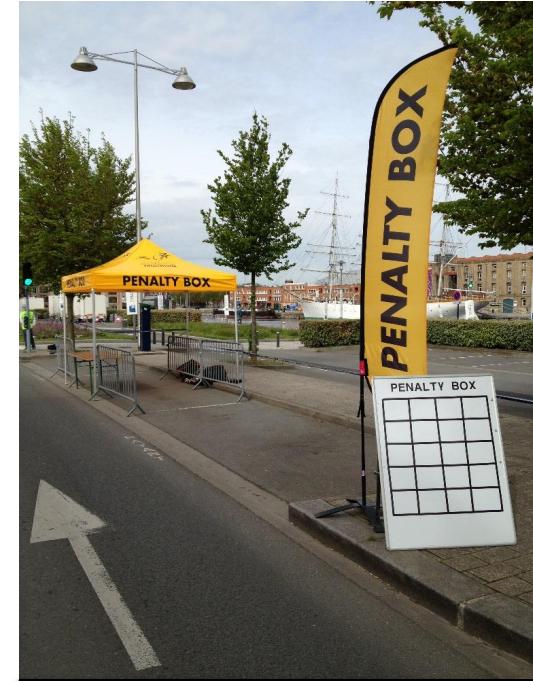
Applicable pour toutes les fautes commises durant la procédure de départ, le départ, entre l'entrée et la sortie de l'aire de transition ainsi que sur la partie vélo, sur les Épreuves Nationales avec aspiration-abri / drafting autorisé.

Minimes : 1 pénalité = 5 secondes

Cadets / Juniors : 1 pénalité = 10 secondes

Procédure :

1. Affichage du numéro de l'athlète sur un panneau situé avant la zone de pénalité.
2. L'athlète sanctionné devra se présenter de sa propre initiative.
3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'arbitre dit « Go ».
4. Un athlète sanctionné peut effectuer, indifféremment, sa ou ses pénalités sur la 1^{ère} ou la 2^{ème} boucle pédestre.



Attention
Située dans les 500
derniers mètres

- Les récipiendaires doivent être présents au plus tard 5 mn avant la remise des prix de leur course.
- Un athlète doit porter la tenue de son club pendant l'épreuve et lors de la cérémonie protocolaire. La tenue de course et la tenue protocolaire peuvent être différentes



Lieu

S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera aux

Sanitaires site de course

Modalités administratives

Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon

Les athlètes «mineurs» doivent être accompagnés d'un adulte.



PARTENAIRES

PARTENAIRES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON :



PARTENAIRES DE L'ORGANISATION :



Région
PACA



DIGNE LES BAINS



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

Retrouvez toutes les informations de l'épreuve sur le site de l'organisation

Retrouvez tous les temps de l'épreuve sur le site du chronométreur

Retrouvez les Réglementations Sportives :
<https://www.fftri.com/la-federation/textes-officiels/>



13^e ÉDITION TRIATHLON des Ferréols

21 & 22 MAI 2022

21 mai

1/2 finale championnat de France des clubs de division 3 de triathlon
ÉPREUVES OPEN DISTANCE S (INDIVIDUEL ET RELAIS)

22 mai

1/2 finale championnat de France zone sud-est de triathlon jeune
championnat régional challenge régional jeune (MINIMES À JUNIORS)
ÉPREUVES OPEN DISTANCE XS (BENJAMINS)

Ville de Digne les Bains

renseignements et inscriptions sur : www.digne-les-bains-triathlon.fr
06 28 77 10 49

Digne-les-Bains TRIATHLON

AGENCE NATIONALE DU SPORT

WAAT

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

ALPES DE HAUTE PROVENCE

RÉGION SUD

BOUCLE graphique

BONNE COURSE !